



Le 16 juin 2026

### **La Région Normandie et la Fondation du Patrimoine signent une nouvelle convention de partenariat pour la période 2026-2028**

**Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, et Alexandre GIUGLARIS, Directeur Général de la Fondation du patrimoine, ont signé aujourd’hui, à Eu, la convention pluriannuelle d’objectifs pour la période 2026/2028 entre la Région Normandie et la Fondation du Patrimoine.**

En 2026, la Région Normandie alloue à la Fondation du Patrimoine des subventions de fonctionnement et d’investissement d’un montant de 43 000 € et 500 000 €.

Dans le cadre de cette convention, la Fondation du patrimoine et la Région Normandie ont élaboré un partenariat dans le but de préserver le patrimoine bâti normand non protégé en soutenant, via un Fonds de sauvegarde du patrimoine non protégé, des projets éligibles suite à leur sélection par un comité partenarial.

Les axes retenus dans le cadre de cette convention sont :

- conserver la variété des typologies de patrimoine éligibles tout en maintenant une répartition équilibrée entre les différents types de projets,
- élargir la typologie des propriétaires éligibles (ouverture aux propriétaires privés bénéficiaire du label sans incidence fiscale),
- favoriser la restauration pour une ouverture au public avec des activités multi-usages notamment culturelles et ou sociales notamment pour le patrimoine religieux,
- renforcer la rénovation énergétique du bâti ancien dans un contexte de transition écologique,
- renforcer dans la communication régionale et nationale portée par la fondation du patrimoine la valorisation financière de l’apport de la Région Normandie dans le soutien à ce patrimoine non protégé,
- renforcer la valorisation sociale, culturelle et éducative,
- favoriser le mécénat participatif pour la restauration du patrimoine immobilier du conseil régional de Normandie, à l’instar de la restauration du fronton du lycée François 1<sup>er</sup> du Havre.

Contact presse : Laure Wattinne – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr) – 06 44 17 55 41